



**Assemblée Générale Extraordinaire
Assemblée Générale Ordinaire
Mardi 31/03/2026**

20H La Montgolfière Salle Pilatre de Rosier

Il y aura un vote sur la modification des Statuts

L'association Centre Ville Vaucresson existe de fait depuis 18 ans !

Nous savons que nous sommes appréciés dans la durée par nos adhérents mais aussi par beaucoup de Vaucressonnais et la municipalité avec laquelle nous avons des échanges toujours constructifs. Nous avons toujours évité les polémiques et nos relations sont cordiales, évitant la démagogie et recherchant toujours des solutions constructives, des compromis utiles.

Mais le temps passe et la disponibilité des membres du bureau s'amenuise au fil des années et aucune relève ne semble en vue. Bref il nous semble maladroit de dissoudre l'association mais nous devons nous adapter. Il faut noter qu'au fil des ans l'association a accumulé un pécule (3 140 € à ce jour) alors que nos dépenses sont de l'ordre de 100 €/an pour l'essentiel le suivi et la maintenance de notre site internet :

<http://www.vaucrecentre.fr>

Les membres du bureau et nos intervenants sont bénévoles et depuis sa création l'association n'a jamais cherché à obtenir une quelconque subvention.

Nous proposons d'adapter nos modalités de fonctionnement futur et pour au moins 3 ans de la manière suivante: Nous maintiendrons notre focalisation sur les thèmes que nous connaissons :

- L'Urbanisme et les projets immobiliers.
- La sécurité principalement en centre – ville.
- Le support de tout événement permettant une animation festive, constructive.(vide grenier / Cinéma...).
- La communication et les échanges avec la municipalité sur des points critiques et où nous pouvons contribuer à l'ordre du jour pour traiter les problèmes du quotidien.

Nous proposons 2 lettres d'informations par an (Mai/Juin et Novembre/Décembre) résumant nos actions et les dossiers en cours.

Maintien de notre présence dans le comité de quartier nous concernant.

Il semble souhaitable d'organiser une Assemblée Générale Extraordinaire (c'est-à-dire avec un agenda spécifique) pour valider par vote les dispositions que le bureau souhaite mettre en œuvre.

Cette Assemblée Générale Extraordinaire est prévue le mardi 31 mars à 20h à la Montgolfière Salle Pilatre de Rosiers pour traiter en priorité nos propositions.

Vous trouverez en annexe un document présentant nos propositions qui seront mise au vote le 31 mars 2026 en AGE.

Si vous ne pouvez pas participer à l'assemblée générale du 31 mars prochain en soirée, vous pouvez participer au vote suivant les modalités indiquées dans le document joint à ce mail.

En vous remerciant de votre participation suivant les modalités qui vous conviennent.

Daniel ROMAN

Pour le bureau ACVV

Membres du bureau en 2025 :

Ph BAUDOT / D ROMAN / G DECHAUMET / O LEROY / A KACI / A LONGUET.